

## Programme Volontaires pour la préservation des forêts

**Intitulé de la mission :** Mission de volontariat chargé des questions du Conflits Hommes-faune

<p><b><u>Localisation :</u></b> (Cameroun ; Yaoundé)</p> <p><b><u>Lieu de travail :</u></b> (les 11 pays de la COMIFAC : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC, Rwanda, Sao Tome et Principe) Tchad)</p>	<p><b><u>Organisme d'accueil :</u></b> (Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) ; BP 20 818 Yaoundé Cameroun, comifac@comifac.org ; Valerie Tchuante Tite +237696042972, tvtchuante@comifac.org)</p> <p><b><u>Organisme d'envoi :</u></b> Gescod Alice Colombo, chargée de mobilité internationale, alice.colombo@gescod.org</p>	<p><b><u>Durée de mission :</u></b> 12 mois</p> <p><b><u>Dates :</u></b> (1<sup>er</sup> Septembre 2025 ; 31 août 2026)</p>
<p><b><u>Contexte :</u></b></p> <p><i>Le programme Volontaires pour la préservation des forêts</i></p> <p>Les 1<sup>ers</sup> et 2 mars 2023 s'est tenu à Libreville le One Forest Summit, qui a rassemblé les autorités publiques, les scientifiques et les acteurs de la société civile des pays des trois grands bassins forestiers mondiaux : la forêt amazonienne, le bassin du Congo et les forêts tropicales d'Asie du Sud-Est. En prélude au One Forest Summit s'est tenu un forum des jeunes, le One Forest Youth Forum du 27 au 28 février 2023, sur le thème « Les jeunes face aux enjeux de préservation de la biodiversité et des écosystèmes forestiers ». À cette occasion, les participants ont plaidé pour que les jeunes soient considérées comme actrices des politiques publiques environnementales et soutenues dans leurs initiatives. Parmi leurs recommandations, les participants ont émis le souhait du lancement d'un programme de volontariat permettant aux jeunes, à travers des mobilités croisées (Nord-Sud, Sud-Nord, Sud-Sud) de s'engager concrètement en faveur de la préservation des espaces forestiers. L'opérationnalisation de ce programme a été confiée à France Volontaires en partenariat avec le One Forest Youth Initiative, mouvement de jeunesse issu du Sommet.</p> <p>Ce programme, mis en place avec le soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, s'intitule <b>Volontaires pour la préservation des forêts</b>, ou <b>V-Forêt</b>, et permettra la mobilisation d'environ 75 volontaires nationaux et internationaux. Il a pour objectif principal de soutenir les initiatives et les projets portés par les acteurs publics et de la société civile en faveur de la préservation des espaces forestiers dans les pays du bassin du Congo, plus spécifiquement au <b>Cameroun</b>, au <b>Gabon</b>, en <b>République du Congo</b> et en <b>République Démocratique du Congo</b>. La France, à travers des projets de réciprocité, sera aussi un pays cible du programme.</p>		

### Contexte du projet dans lequel la mission de volontariat s'insère

L'Afrique centrale est une région très riche en ressources naturelles et regorge d'une grande diversité d'espèces fauniques. Parmi elles, figurent les éléphants et autres grands mammifères classés parmi les espèces emblématiques du bassin du Congo. Ces grands mammifères font aujourd'hui l'objet d'une grande attention tant au niveau local qu'à l'échelle régionale et globale du fait des défis liés aux conflits avec les populations humaines.

En effet, ces conflits sont principalement dus aux activités de braconnage, à la consécration de plus en plus fréquente des terres à l'agriculture, à l'habitat et aux infrastructures. Du coup, les populations de mammifères et plus particulièrement les éléphants en plus d'être menacées disposent de moins d'espace et voient leurs habitats perturbés. Elles se trouvent obligées de sortir de leur habitat naturel vers les espaces agricoles ou vers les habitations des populations humaines. Leur déplacement entraîne inéluctablement des conflits avec les populations humaines. Ces mammifères, en plus de détruire les cultures et les habitations, disputent les voies de communication routières réservées notamment aux véhicules, entraînant un nombre accru d'accidents avec pertes aussi bien en vies humaines qu'en mammifères.

Au regard des graves conséquences générées par ces conflits aussi bien sur les plans environnementaux que socio-économique, prendre des actions de façon isolée au niveau de chaque pays pour combattre ces fléaux, sans une politique concertée, harmonisée et de grande envergure serait inefficace et non durable.

C'est conscient de ces enjeux que la COMIFAC, une organisation internationale a été créée par la volonté des Chefs d'États et de Gouvernement des pays d'Afrique centrale. Elle a pour mission d'orienter, d'harmoniser et de suivre les politiques forestières et environnementale d'Afrique centrale. Son siège étant basé à Yaoundé, la COMIFAC regroupe onze (11) Etats d'Afrique centrale.

Pour la COMIFAC, ces Conflits Homme-Faune (CHF) sont des sujets de grandes préoccupations, car ils affectent non seulement gravement la sécurité alimentaire, le bien-être des populations locales incluant leur sécurité, mais également tous les efforts de conservation de la faune sauvage.

Pour relever les défis ci-dessus évoqués, il s'avère urgent que des mesures et actions fortes et concertées soient prises à l'échelle de l'Afrique centrale. Celles-ci passent notamment par le renforcement des capacités, la tenue des concertations sous-régionales, l'appui à la mise en place des dispositifs et le plaidoyer sur la prévention, la gestion et l'atténuation des conflits Hommes-Faune.

### **Partenaires associés :**

Coopération Allemande (GIZ), Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), FAO.

### **Objectifs principaux de la mission de volontariat :**

Apporter un appui technique à la Secrétariat Exécutif de la COMIFAC (SEC) en vue d'accompagner ses Etats membres dans le cadre des concertations sous-régionales et le plaidoyer pour la prévention, la gestion et l'atténuation des conflits Hommes-Faune.

### **Activités prévues :**

- Appuyer le SEC dans le développement et la mise en place des initiatives sous-régionales ou mécanismes pour aider les pays à assurer une gestion participative et durable des conflits hommes-faune ;
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie appropriée de gestion des conflits hommes-faune à partir des données législatives et règlementaires, les données socioéconomiques et démographiques ainsi les données sur l'état des lieux desdits conflits ;
- Appuyer le SEC dans le plaidoyer et le lobbying à très haut niveau dans la prise de mesures pour la résolution des conflits hommes faune à travers notamment l'appui à l'organisation des évènements internationaux et au suivi des résolutions qui en découleront ;
- Mobiliser les financements durables sur la problématique du conflits hommes-faune ;
- Elaborer des notes politiques sur la sensibilisation des acteurs impliqués dans la prévention, la gestion et l'atténuation des conflits Hommes-Faune.

### **Résultats attendus :**

- Des initiatives sous-régionales y compris des mécanismes ou des projets sous-régionaux visant à aider les pays à assurer une gestion participative et durable des conflits hommes-faune sont développées
- Une stratégie appropriée de gestion des conflits hommes-faune à partir des données législatives et règlementaires, les données socioéconomiques et démographiques ainsi les données sur l'état des lieux desdits conflits élaborée ;
- Des notes de plaidoyer et lobbying à très haut niveau dans la prise de mesures pour la résolution des conflits hommes faune à travers notamment l'appui à l'organisation des évènements internationaux et au suivi des résolutions qui en découleront sont élaborées ;
- Les mécanismes de financements durables y compris des partenariats pour la mobilisation de financements sur la problématique du conflits hommes-faune sont identifiés et mis en œuvre ;
- Des notes politiques sur la sensibilisation des acteurs impliqués dans la prévention, la gestion et l'atténuation des conflits Hommes-Faune sont élaborées.

### **Lien avec les thématiques du programme**

Cette mission est alignée à la thématique : « Protéger la forêt ».

Plus particulièrement, elle va contribuer à la lutte conflits hommes faunes.

### **Dispositif d'accueil et de suivi du/de la volontaire :**

#### **Formation à l'accueil :**

- Obligatoire, elle sera organisée à l'arrivée des volontaires dans les locaux de Gescod à Strasbourg.

- Gescod porte la mission du VSI et est à ce titre responsable de suivi administratif et du bon déroulement de la mission. Une personne au siège, au sien du pôle mobilité jeunesse, fera régulièrement des points pour s'assurer que la mission se passe dans de bonnes conditions.

#### **Accueil à Yaoundé :**

Pour faciliter l'accueil et le travail du(de la) Volontaire, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dont le siège est à Yaoundé au Cameroun, mettra à la disposition du (de la) volontaire les locaux adéquats. En effet, nous disposons d'un immeuble de huit niveaux avec plus de 150 bureaux dotés de toutes les facilités et commodités moderne de travail (équipements de bureaux, plusieurs salles de réunions dont celle de plus de 350 places, équipements informatiques, facilités d'internet et de communication, sécurité, accessoires de travail, etc.).

#### **Profil attendu du/de la volontaire :**

- Avoir un minimum bac+5 en Foresterie, gestion de la faune et des aires protégées, sciences de l'environnement, économie et politique forestières, gestion des ressources naturelles et toutes autres disciplines connexes pertinentes ;
- Avoir une bonne expérience en matière de gestion et résolution des conflits ;
- Avoir au moins 5 ans expérience sur les questions de conflits hommes-faune et la gestion participative des aires protégées ;
- Avoir une bonne connaissance dans la gestion des processus multi-acteurs ;
- Avoir une bonne connaissance de la COMIFAC et ses pays membres ;
- Bien parlé le français et l'anglais, la maîtrise des deux autres langues de la COMIFAC (Espagnol et Portugais) est un atout.

#### **Conditions :**

- Billet d'avion AR + frais de visa pris en charge.
- Frais couverture sociale et complémentaire santé pris en charge.
- Indemnité de subsistance d'un montant de 900 € par mois
- Indemnité de logement d'un montant de 500€ par mois
- Une indemnité retour de 800€

**Modalités de candidature :** Les candidatures (CV détaillé + LM précisant la date de disponibilité) sont à adresser sous l'objet « VSI Conflits COMIFAC » à [recrutement@gescod.org](mailto:recrutement@gescod.org) avant le 29 juin 2025.